Histoire

Quelques éléments autour de l'histoire de l'église.

Selon l'**abbé LEWDEN**, curé de Savignac, membre de la société archéologique du Libournais :
L'église actuelle, légèrement remaniée depuis, doit dater de cette époque (XIIe siècle) et faisait probablement partie de l'enceinte extérieure du château. Elle avait dû être bâtie, comme le château sur les restes de quelque oppidum gallo-romain desservi primitivement par une petite chapelle dédiée à St-Laurent, martyr, d'où l'origine de la fête locale qui se célèbre le 10 août, alors que le patron de l'église, qui devrait être normalement celui de la localité, est au contraire St-Félix, dont la fête se célèbre le 4 janvier.
M. l'abbé Lewden signale encore, que l'une des deux cloches de l'église de Savignac a eu pour marraine la petite-nièce de Fénelon, une dame de Salignac de Fénelon, mariée à un de Lansac, propriétaire du château.

Extrait de l'**histoire de Libourne de Raymond GUINODIE**
Voici ce qu'était, en 1860, Saint-Félix de Savignac : elle avait une nef longue de 21 mètres 10 cent., large de 6 mètres, et un bas-côté sud de 16 mèt. de long sur 4 mètres 30 cent. de large, ayant pour voûtes des lambris un peu bas. La première était éclairée, an nord, par une seule ouverture étroite, longue et carrée, s'ébrasant ; son mur extérieur, de ce côté, était appuyé par quatre pilastres et uni à l'intérieur. Elle est romane. Le bas-côté ne paraissait pas remonter an delà du XIVe siècle, si l'on en juge par ses quatre fenêtres ogivales sans meneau et de différentes dimensions. Le chevet était droit, carré, sans ornements, peu ancien, peut-être de la même époque que le portail occidental, refait le siècle dernier ainsi que la porte. Lui se terminait en un pigeon arrondi recelant deux cloches.

Extrait de l'**histoire de Guîtres de GODIN** (1888)
Le seigneur de Savignac devait être patron de cette église ; il n'y avait pas de prieur dans la paroisse.
« L'église de Savignac est à deux nefs : la principale est lambrissée et terminée à l'orient par un chevet droit, éclairé par une fenêtre carrée. La nef latérale, au sud, est moins longue que l'autre. Elles communiquent l'une dans l'autre par de grands arcs. Elle est éclairée par trois fenêtres ogivales sans caractère. On voit dans l'église une chaire du XVIIe siècle. La porte, sans caractère, est sous un porche surmonté d'un pignon du XVIIe siècle, percé de deux baies pour les cloches. L'une d'elles est de 1735, l'autre de 1778. La construction de cette église date du XVIe ou du commencement du XVIIe siècle » selon Léo Drouyn

Extrait de **Savignac et ses barons de Jean André GARDE**

L'église de Savignac a pour patron Saint Félix, prêtre de Nole, mais la fête locale se célèbre le 10 août, pour la Saint-Laurent, martyr.

Nef primitive, 22 mètres sur 6. Abside terminée par un mur droit. Porte précédée d'un ballet.

La nef primitive est soutenue, côté nord, par des contre-forts plats, le mur est percé d'une seule fenêtre longue et étroite, évasée à l'intérieur. Tout ceci est d'une grande simplicité et pourrait remonter au XIIe siècle. Fin XVIe ou XVIIe siècle, on a remplacé le mur sud par un pilier et des arcs pour construire un bas-côté qui n'a jamais été voûté. Les fenêtres d'ordonnance romane de l'abside sont assez récentes, cette abside, ainsi que le clocher qui est un mur pignon percé de deux ouvertures pour les cloches ayant été refaits exactement en 1716. En effet, le Mémorial de M. de Savignac nous signale le commencement d'importants travaux de réfection à l'église de Savignac le 15 juillet 1716. Pendant tout le temps de ces travaux les cérémonies religieuses se déroulèrent dans la chapelle du château, mais il ne faut pas prendre à la lettre l'expression employée par le baron « on commence à rebâtir l'église ». On ne rebâtit pas une église en deux mois, aussi bien, à la date du 26 septembre de la même année, on peut lire « retour du Saint-Sacrement à l'église dont la réfection est terminée. » Cette circonstance va nous procurer la satisfaction d'apprendre que la « Saint-Laurent » était alors une fête locale d'une ampleur peu commune. Le 10 août 1716, l'église étant en réparation, nous l'avons, dit, c'est dans la chapelle du château que furent célébrées cinq messes « 3 000 personnes y sont venues entendre la messe et se faire lire les évangiles ». Une grande foire se tenait dans les allées du parc. En veine de confidences, M. de Savignac nous signale encore que le 13 août, Savignac fêtait Sainte Radegonde, reine de France, et que ce jour-là était chômé dans la paroisse. Enfin, le 15 août avait lieu la procession « du vœu du Roi », avec le concours d'une ***petite statue d'ivoire*** *conservée dans la chapelle du château.*

Revenons à l'église. Piganeau signalait en 1891 ***un grand tableau*** *qui a dû, autrefois, se trouver au-dessus de l'autel. Il représente Saint Félix de Nole, debout, en surplis. A ses pieds, une mitre et une crosse pour indiquer qu'il avait renoncé à être évêque de Nole. II est sur le point de pénétrer dans l'excavation d'un rocher suivant la légende qui veut qu'après qu'il y fut entré, il fut dérobé par une toile d'araignée à la vue de ceux qui le poursuivaient. Ce tableau signé François-Eugène Bonhomme fils, pinxit 1818, n'est pas sans mérite. Disons que, par manque d'entretien, tous les détails relevés par le narrateur sont en train de disparaître.*

Plat d'offrande en dinanderi*e orné d'un sujet en relief : l'Annonciation de la Sainte-Vierge.*

Cloche *avec inscription « Romain Valet de Payraud, curé de Saint-Félix-de-Savignac, l'an 1735. Messire Joseph François Ignace de Labat, écuyer, baron de Savignac, conseiller à la Grande Chambre du Parlement de Bordeaux.*

Madame Marguerite de Fénelon, demoiselle, son épouse. Michel Compin vous a fait ». Ecusson en relief des armes de Labat accostées de celles de Fénelon.
***La grosse cloche** porte « Au nom de Dieu et du glorieux Saint-Félix de Savignac. Messire Jean Constantin, curé. Parrain messire Pierre François de Labat, seigneur baron de Savignac, conseiller au Parlement de Bordeaux. Marraine dame Marie-Barbe Lebreton de Labat, baronne de Savignac, son épouse. Poulange fecit 1778. »*

Extrait du **guide touristique, historique et archéologique de la gironde de Mgr O. LAROZA** (1975)
Église du XVe ou XVIIe siècle à 2 nefs. Chevet plat, porte sous cloches, 2 cloches 1735 et 1738 (classées).
Plateau d'offrande en dinanderie, cuivre repoussé, décoré d'une scène évangélique (Annonciation). Christ en bois.
Bibliographie : Augier, bull. Soc. Arch. 1891 ; CXI, CXV.

L'église au milieu du XXe siècle : on distingue la route départementale face à elle et sur la gauche la propriété Gagnerot qui deviendra mairie et salle communale.

M. de Savignac

Au temps de M. de Savignac

Droits de M. de Savignac dans l'église du dit lieu

1° La première fois de chaque année que M. de Savignac ou Mme son épouse vient à l'église, soit ensemble, soit séparément, le sacristain doit sonner le carillon et M. le curé, revêtu du surplis et étole, leur doit présenter à chacun, à la porte de la dite église l'eau bénite, avec le goupillon, et non par aspersion. Il dépendra de l'honnêteté de M. le curé de l'offrir aux enfants de M. de Savignac, lorsqu'ils se trouveront à sa suite, ou à celle de Mme son épouse, dans cet instant-là.

2° Toutes les fois que M. le curé fera l'eau bénite, aux jours usités, et aspergera le peuple, revêtu de ses habits sacerdotaux, il doit venir devant le banc de M. de Savignac lui présenter, et à Mme son épouse, ou à l'un des deux au cas qu'ils ne s'y trouvent pas ensemble, l'eau bénite avec le goupillon, et non par aspersion. Il dépendra de l'honnêteté de M. le curé d'en faire autant aux enfants de M. de Savignac, au cas qu'ils soient à la suite, dans le dit banc, ou à celle de Mme son épouse.

3° M. le curé doit, au prône, recommander au peuple, de prier Dieu pour M. et Mme de Savignac, leurs enfants et leur noble maison.

4° Lorsque M. le curé encense le peuple, il doit auparavant se tourner du côté de M. et Mme de Savignac, et les encenser en particulier, par trois coups d'encensoir.

5° En cas qu'il arrive qu'il soit jamais nécessaire de porter le Saint-Viatique au château, M. le curé le doit porter dans la custode, revêtu d'une chape et sous le dais ou poile.

6° Le sacristain ne peut présenter le pain béni à personne, qu'après l'avoir présenté à M. et Mme de Savignac, leurs enfants, et aux officiers de sa juridiction, suivant leur rang, à la réserve du clergé qui se pourra trouver in habitu dans la dite église, c'est-à-dire revêtu de surplis, auquel il doit être préalablement présenté.

7° Au cas d'incendie, ou autre accident, on ne pourra faire sonner le tocsin sans en avertir M. ou Mme de Savignac, pourvu qu'ils soient sur les lieux, et à portée, et en cas de leur absence, M. le juge ou M. le procureur fiscal, s'ils se trouvent à portée, attendu que c'est un fait de police, non plus qu'il ne pourra être fait sonner le tocsin ou beffroi sans le consentement de M. le curé s'il est dans sa paroisse, attendu qu'il doit répondre de sa cloche.

Les autres droits que peut avoir M. de Savignac soit par police, comme d'empêcher les danses et marchés dans le cimetière, qu'il ne puisse pas être fait de rois ou reines aux fêtes des Frairies sans sa permission, de faire faire des défenses ou ordonnances au peuple à la porte de l'église et les y appliquer, soit par sa charge de syndic, tel que de faire sonner la cloche pour assembler le peuple, pour les affaires des tailles et autres, de faire rendre compte aux marguilliers et tout ce qui est porté dans les édits et déclarations de Sa Majesté, soit enfin d'autres droits seigneuriaux, dont on ne prétend ni peut prétendre cause d'ignorance, ne sont point expliqués dans le présent mémoire.

Le 29 juillet 1713

Réfection 1716

Dans le Mémorial de Savignac, Joseph François Ignace de Labat écrit :

Du dimanche 2 août 1716, fête de Notre-Dame des Anges.
Comme on est à même de démolir l'église de la paroisse de Savignac et qu'on devait transporter le Très Saint-Sacrement dans la chapelle domestique de mon château de Savignac, pour y faire les offices de la paroisse jusqu'à ce que l'église soit rebâtie, j'avais fait avertir les officiers de ma juridiction...

Du vendredi 11 septembre 1716
... J'ai fait chercher les ossements de feu mon père, décédé le 1er octobre 1690, et je les ai fait mettre dans une caisse de chêne puis remettre dans l'église paroissiale de Savignac, près du lieu où sera le balustre au milieu de l'église et au-dessous des marches qu'on doit faire au sanctuaire, attendu que l'on rebâtit la dite église, et qu'ils étaient dans un lieu fort reculé de l'ancienne église. J'ai tenté d'en faire de même des ossements de feu M. de Savignac [7], prédécesseur de feu mon père, mais il a été impossible de trouver aucune de ses cendres, de sorte que l'on remettra sa tombe au même lieu où elle était.

Du samedi 26 septembre 1716
L'église paroissiale de Saint-Félix de Savignac étant à peine finie de couvrir, M. le curé du dit lieu, pressé d'y remettre le Saint-Sacrement, qui, depuis le 2 août dernier, avait reposé dans la chapelle domestique du château de Savignac, se servit de la Congrégation des curés qui se tenait chez lui, pour en faire la cérémonie qui se passa en cette sorte. ...

Du dimanche 29 septembre 1716
J'ai assisté à vêpres à la paroisse de Saint-Félix, et j'y ai fait porter un prie-dieu et un tapis à côté droit dans le sanctuaire pour moi.

Projet de 1860

Projet de rénovation.
Maquette de 1860.

Vue de profil côté sud

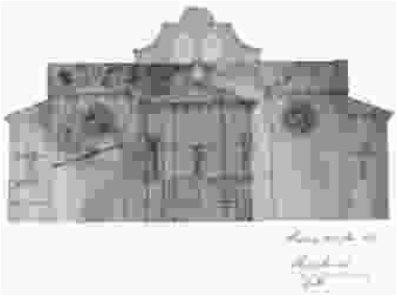

Vue de face côté est

La maquette a été réalisée par l'architecte Charles Durand en 1860.
On constate qu'il était prévu l'ajout d'un transept qui aurait donné à l'église la forme d'une croix ainsi que la construction d'une abside. Il semble que la nef latérale ait disparu ?
L'église devait être rehaussée avec percement de fenêtres géminées de style néo-roman.
Le clocher et le ballet ne sont pas modifiés.

Loi 1905

La séparation de l'Église et de l'État - Loi de 1905

Dans le document au format "Acrobat Reader (pdf)" vous trouverez :

- la présentation des conseils de fabrique,
- la tourmente des inventaires,
- l'inventaire de l'Église St Félix de Savignac
- un courrier de protestation du président de conseil de fabrique de Savignac,
- pour en savoir plus, vous pouvez aller sur Wikipedia

Réfection 1980

L'abbé David, curé de Galgon et de Savignac et ses enfants de chœur dans les années 50.
(Archives Gouzille-Vacher)

La restauration de l'église en 1980

Article tiré du journal Sud-Ouest du vendredi 4 juin 1982

La nouvelle jeunesse de l'église Saint-Félix
En menant à bien la restauration de l'église Saint-Félix, le Conseil municipal de Savignac-sur-l'Isle a permis à la commune de conserver un beau fleuron de l'art roman. Un art qui, aujourd'hui fait partie d'un patrimoine à garder précieusement puisqu'il fait partie intégrante de l'histoire de notre région, sensibilisée très tôt à la conception de l'architecture romane.
Avec un soin remarquable, les ouvriers de 1982 ont bien mérité des premiers compagnons qui ont édifié ce monument. Ils ont redonné à la maison de Dieu son aspect originel auquel se mêlent naturellement les nombreuses restaurations des siècles passés.
L'église de Savignac n'a pas évidemment, une histoire prestigieuse. Son plus grand mérite est d'exister, d'être le reflet d'un siècle qui vit fleurir sur tout le territoire de la France une foule d'églises de cachet identique. Parce que M. Biais, le maire et son conseil ont pris conscience de cet état de fait, les habitants peuvent aujourd'hui être fiers de cette œuvre d'art, la plus belle de leur cité.
Restauration
Cette église est composée de deux nefs qui communiquent par deux grands arcs de pierre. La plus grande est longue de vingt-deux mètres et large de six mètres. Comportant des meurtrières du Xe ou XIIe siècle, on peut dater sa construction qui s'est faite entre 1100 et 1200. Les murs en moellons ont été repiqués à vif et enduits d'une première couche de ciment liquide et d'une seconde plus épaisse avant d'être talochés. Des dessins à la pierruche donnent aujourd'hui l'illusion

de la pierre.
La voute est construite, elle d'un lambris peint. Elle est actuellement l'objet de soins les plus attentifs d'un artisan artiste.
Le clocher
L'église, classée jadis monument historique de deuxième classe, comporte un clocher formé par un mur droit en moellons percé de deux ouvertures en plein cintre pour recevoir les cloches gravées et classées monuments historiques, elles aussi.
La plus grosse s'appelle Marie-Joseph et date de 1735. Son parrain était messire Joseph-François-Ignace de Labat, baron d Savignac, conseiller à la Grande Chambre du Parlement de Bordeaux. Pour marraine, elle a eu Marie-Marguerite de Fénelon, son épouse.
Quant à la plus grosse, elle se prénomme Marie-Pierre et fut bénie en 1778. Son parrain était messire Pierre-François de Labat, seigneur, baron de Savignac, conseiller au Parlement de Bordeaux, et sa marraine, Marie-Barbe Lebreton de Labat, baronne de Savignac. C'est pourquoi les armes des Labat et Fénelon sont-elles figurées dans un écusson sur la plus petite.
Par contre sur Marie-Pierre figurent deux étoiles d'un cœur d'argent ainsi que plusieurs branches d'olivier de sinople soutenu d'un croissant d'azur au chef du même chargé de trois étoiles d'or.
Depuis qu'elle a été installée du temps de l'abbé Sartre, qui fut curé de 1835 à 1841, l'horloge a toujours consciencieusement rythmé la vie des habitants au fil des heures et elle continue allègrement son service !
Le sanctuaire
À l'intérieur la grande nef est éclairée par trois vitraux situés dans le sanctuaire offerts jadis par des paroissiens. Celui placé au-dessus de l'autel représentant saint Félix a été donné par Villiez, peintre verrier de Bordeaux. À gauche, est représenté Saint Laurent, patron de la paroisse, tandis qu'à droite on trouve Saint Paul.
L'autel en marbre gravé a été érigé en remplacement d'un autel primitif et le curé de l'époque, l'abbé Eugène Dastas (1865 – 1868) en avait dirigé l'installation. Il avait alors coûté 1 200 francs.
Le retable
Un magnifique retable avec des colonnes chapeautées par un superbe fronton avec de fines garnitures en bois doré est adossé au mur de la petite nef. Au centre de ce retable, la statue de la Vierge répond au vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel. Cette partie de l'église est éclairée par des fenêtres ogivales. Elles font, actuellement, l'objet d'une réparation minutieuse.
Grâce à sa restauration remarquable, la chaire sculptée en pierre attire tout de suite le regard du visiteur par la finesse de son ornementation. On remarque, au-dessus un baldaquin d'une grande sobriété. Une galerie en bois jetée de part et d'autre du fond de l'église donne accès au clocher et à l'horloge.
Les pierres tombales à l'entrée du chœur et de chaque côté de l'allée centrale

conservent les dépouilles de trois desservants de la paroisse morts avant la révolution. Il s'agit des abbés Romain Brunet, mort en 1734, Romain Valet de Payraud (1766), et Nicolas Richon de Pinson (1769).

Des mois d'efforts

Pour réaliser ces travaux qui ont nécessité de nombreux mois d'efforts et de dévouement de toutes parts, la commune a pu bénéficier d'une subvention de 30% du département (obtenue grâce au soutien des maires du canton), contracter un emprunt de 30 000 francs à la Caisse d'Épargne. La troisième source de revenu non négligeable étant trouvée grâce à l'association créée selon la loi de 1901 pour la restauration de l'église. De nombreux dons se sont alors ajoutés. Grâce à ceux-ci, par exemple, les chaises du sanctuaire ont pu être renouvelées. Mais, surtout, il faut savoir gré aux entrepreneurs qui ont travaillé successivement à redonner à ce monument vénérable sa splendeur première, d'avoir mené leur tâche à bien, dans un excellent esprit et avec une générosité toute à leur honneur.

Il est juste de leur rendre ici hommage, qu'il s'agisse des entreprises Setout et Castagnotto, de Saint-Denis-de-Pile (maçonnerie), Sentucq, de Savignac (électricité), Guibert, de Galgon (menuiserie) ou Héron pour cette restauration de la voûte actuellement entreprise.

L'inauguration

C'est pour célébrer cette restauration comme il convient que dimanche 13 juin, à 16 heures, un concert rassemblera dans l'église l'élite musicale de la région par la venue du Petit Collegium, orchestre de l'école de musique de Saint-Seurin-sur-l'Isle sous la direction de Michel Moureau.

Ce concert donnera un éclat tout particulier à cette inauguration officielle qui sera suivie plus tard par une grande cérémonie religieuse présidée par Mgr Marius Maziers, archevêque de Bordeaux. Des précisions seront données plus tard.

J. - Cl. Tillier

Une brillante inauguration en musique...

Visite

La chaire en pierre

Plafond de la nef en bois peint

Tombes des anciens curés de la paroisse

La nef et le choeur

Haut du rétable

Le rétable de Notre Dame

Le rétable

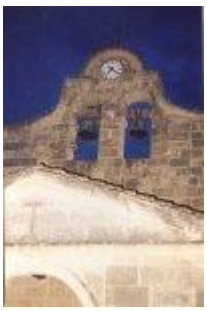

LE RETABLE
Un magnifique retable, avec des colonnades chapeautées par un superbe fronton avec de fines garnitures en bois doré est adossé à la petite nef. Au centre de ce retable, la statue de la Vierge répond au vocable de notre dame du Montcarmel. Cette partie de l'église est éclairée par des fenêtres ogivales. Elles ont fait l'objet d'une réparation minutieuse.

L'HORLOGE
Depuis qu'elle a été installée du temps de l'abbé Sartre, qui fut curé de 1835 à 18 41, l'horloge a toujours consciencieusement rythmé la vie des habitants au fil des heures et elle continue allègrement son service !

RESTAURATION
L'église St-Félix a été l'objet d'une restauration importante en 1982. Le chœur et la chaire furent restaurés.
Cette église est composée de 2 nefs qui communiquent par deux grands arcs de

pierre. La plus grande est longue de 22 m et large de 6 m. Comportant des meurtrières du XIe et XIIe siècle, on peut dater sa construction qui s'est faite entre 1100 et 1200.
Dans le chœur, restauration des murs en moellons.
Des dessins à la pierruche donnent aujourd'hui l'illusion de la pierre. La voûte est construite, elle, en lambris peint.
La chaire sculptée en pierre attire le regard du visiteur par la finesse de son ornementation.
Elle est surmontée d'un baldaquin de bois d'une grande sobriété.
Les pierres tombales à l'entrée du chœur et de chaque côté de l'allée centrale conservent les dépouilles de trois desservants de la paroisse morts avant la Révolution.
Il s'agit des abbés Romain Brunet mort en 1734, Romain Vallet de Payraud 1766, et Nicolas Richon de Pinson 1769.

L'ÉGLISE DE SAVIGNAC SAINT-FÉLIX

L'église de Savignac n'a pas évidemment une histoire prestigieuse, son plus grand mérite est d'exister et d'être le reflet d'un siècle qui vit fleurir sur tout le territoire de la France, une foule d'églises de cachet identique. Cette église est dédiée à St-Félix.

LE SANCTUAIRE

A l'intérieur, la grande nef est éclairée par trois vitraux situés dans le sanctuaire offerts jadis par des paroissiens.
Celui placé au-dessus de l'autel représentant St-Félix a été donné par Villiez, peintre verrier de Bordeaux.
A gauche, est représenté St Laurent, patron de la paroisse, tandis qu'à droite on trouve Saint-Paul.
L'autel en marbre gravé, a été érigé en remplacement d'un autel primitif et le curé de l'époque, l'abbé Eugène Dastas (1865-1868), en avait dirigé l'installation. Il avait coûté 1200 francs.

LE CLOCHER

Une galerie en bois jetée de part et d'autre du fond de l'église donne accès au clocher et à l'horloge.
L'église classée jadis monument historique de 2me classe, comporte un clocher formé par un mur droit en moellons percé de deux ouvertures en plein cintre pour recevoir les cloches gravées et classées monuments historiques, elles aussi.
La plus petite s'appelle Marie Joseph et date de 1735. Son parrain était messire Joseph François Ignace de Labat, écuyer, baron de Savignac, conseiller à la Grande Chambre du parlement de Bordeaux.
Pour marraine, elle a eu Marie Marguerite de Fénelon son épouse. Quant à la plus grosse, elle se prénomme Marie Pierre et fut bénie en 1778. Son parrain

était messire Pierre François de Labat, seigneur, baron de Savignac, conseiller au parlement de Bordeaux et sa marraine Marie Barbe Lebreton de Labat, baronne de Savignac.
C'est pourquoi les armes des Labat et Fénelon sont figurées dans un écusson sur la plus petite.
Par contre sur Marie Pierre figurent 2 étoiles d'un cœur d'argent ainsi que plusieurs branches d'olivier de sinople soutenu d'un croissant d'azur au chef du même chargé de 3 étoiles d'or.

(Texte et photos de la page réalisés par les familles Pellerin et Tempez)

Savignac-sur-l'Isle

Une brillante inauguration en musique...

L'ensemble de l'orchestre de l'École de musique avec son chef.

Une vue de la nombreuse assistance.

(Photos Jean-

Il ne s'agissait pas, naturellement, de n'importe quelle musique parce que ce n'étaient pas n'importe quels musiciens ni n'importe quel chef.

Les musiciens appartenaient tous à l'Ecole municipale de musique de Saint-Seurin-sur-l'Isle et le chef n'était autre que Michel Moureau, dont l'éloge n'est plus à faire.

C'est dans une église comble, une église qui récemment a été l'objet des soins les plus attentifs de la part des ouvriers appelés par la municipalité à la restaurer, que s'est déroulé ce magnifique concert.

Les assistants ont pu apprécier le travail remarquable et patient qui, pendant plusieurs mois, s'est effectué dans le sanctuaire comme dans les deux nefs, et beaucoup ont su féliciter M. Biais, maire de la cité, d'avoir su donner à l'église Saint-Félix une aussi belle prestance. Le premier magistrat fut chaleureusement remercié et à travers lui tous ceux qui ont su exercer leurs talents. Tous étaient compris dans l'admiration que chacun ressentit en redécouvrant cette belle église.

De Purcell à Bartok, tel fut le choix de Michel Moureau. La première pièce s'intitulait « Caroussel du roi », de Lully. Elle fut parfaitement exécutée par l'ensemble de cuivres de Lormont.

Le « Menuet de Tomasi », comprenant les danses roumaines, de Bartok et la Marche, de Haendel ravit l'assistance. Il fut joué par l'ensemble des vents de l'Ecole de musique, dirigé par M. Moureau.

C. Claisse et S. Charpentier, à la flûte et F. Gaudin au violoncelle, jouèrent avec une grande sensibilité le Trio de Haydn, tandis que l'ensemble des violoncelles de l'Ecole de musique se faisait entendre dans la Barcarolle des « Contes d'Hoffman ».

En deuxième partie, ce sont les cuivres de l'ensemble de Lormont qui interprétaient « les Soupers du roi », tandis que l'orchestre ensemble de l'Ecole de musique de Sai l'Isle obtenait de dissements avec thur », de Purcell; d'enfants », de Sch Suite française », d qui dirigeait l'orche

Bien des person présentes, dont M. drelle, député; J.-C conseiller généra maire de Savigna tous ses collègue etc.